

COMPTE RENDU
Séance du Conseil de communauté du
26 mars 2018

L'an deux mille dix-huit, le 26 mars à 18h30, le Conseil de communauté légalement convoqué en séance publique s'est réuni à la Communauté de communes, sous la présidence de Monsieur Bernard MAMET.

M. le Président explique à l'assemblée que le quorum n'ayant pas été atteint sur la question n°4 mise à l'ordre du jour de la séance du 14 mars 2018, le conseil communautaire délibérera quel que soit le nombre de membres présents, conformément à l'article L2121-17 du CGCT.

PRESENTS : Mmes BERTHET Annie, DEMOLY Fabienne, GALLOIS Delphine, GRENIER Sandrine, MM. BENOIT-GUYOD Sébastien, BONNEFOY Robert, BOURQUI Gilles, LACROIX Jean-Sébastien, MAMET Bernard, PROST Marcel, REGARD Bernard,

EXCUSEE AVEC POUVOIR : Mme CRETIN Claire (pouvoir à A. BERTHET).

EXCUSES : MM. DEFFONTAINE Bernard, VANDEL Pierre-Albert.

ABSENTS : Mmes BON Cathy, GAY Evelyne, LAPIERRE Laurence, REGAD Liliane, MM. GODIN François, LESEUR Francis, MARCHAND Nolwenn, PUILLET Michel, SOUFALIS Stéphane, VANINI Jean-Michel.

L'assemblée désigne comme secrétaire de séance Mme Sandrine GRENIER.

Délibération n° 2018/024 : Approbation du compte administratif 2017 - budget principal et budgets annexes

Monsieur le Président présente les résultats du compte administratif de l'exercice 2017 :

BUDGET PRINCIPAL

✓ **Fonctionnement**

Dépenses	3 758 462,93 €
Recettes	3 639 919,86 €
Résultat de l'exercice 2017	-118 543,07 €
Excédent 2016 reporté	309 655,85 €
<u>Résultat global de fonctionnement</u>	<u>191 112,78 €</u>

✓ Investissement	
Dépenses	388 144,99 €
Recettes	526 830,75 €
Résultat de l'exercice 2017	138 685,76 €
Déficit 2016 reporté	- 28 172,04 €
Restes à réaliser dépenses	26 345,71 €
Restes à réaliser recettes	147 425,20 €
<u>Résultat global d'investissement</u>	<u>231 593,21 €</u>

BUDGET ANNEXE « ACTIVITES ETE/HIVER »

✓ Fonctionnement	
Dépenses	885 696,87 €
Recettes	883 916,01 €
Résultat de l'exercice 2017	-1 780,86 €
Excédent 2016 reporté	2 236,17 €
<u>Résultat global de fonctionnement</u>	<u>455,31 €</u>

✓ Investissement	
Dépenses	608,26 €
Recettes	608,26 €
Résultat de l'exercice 2017	0,00 €
Résultat 2016 reporté	0,00 €
Restes à réaliser dépenses	0,00 €
Restes à réaliser recettes	0,00 €
<u>Résultat global d'investissement</u>	<u>0,00 €</u>

BUDGET ANNEXE « MAISON MEDICALE »

✓ Fonctionnement	
Dépenses	31 742,69 €
Recettes	48 802,84 €
Résultat de l'exercice 2017	17 060,15 €
Excédent 2016 reporté	49 090,28 €
<u>Résultat global de fonctionnement</u>	<u>66 150,43 €</u>

✓ Investissement	
Dépenses	19 301,00 €
Recettes	20 534,00 €
Résultat de l'exercice 2017	1 233,00 €
Excédent 2016 reporté	1 983,00 €
Restes à réaliser dépenses	0,00 €
Restes à réaliser recettes	0,00 €
<u>Résultat global d'investissement</u>	<u>3 216,00 €</u>

BUDGET ANNEXE « ESPACE DES MONDES POLAIRES »

✓ Fonctionnement	
Dépenses	879 824,66 €
Recettes	883 487,70 €
Résultat de l'exercice 2017	3 663,04 €
Excédent 2016 reporté	00 €
<u>Résultat global de fonctionnement</u>	<u>3 663,04 €</u>

✓ Investissement	
Dépenses	3 495 118,29 €
Recettes	2 785 027,15 €
Résultat de l'exercice 2017	-710 091,14 €
Excédent 2016 reporté	-493 493,53 €
Restes à réaliser dépenses	2 310 683,05 €
Restes à réaliser recettes	2 859 914,80 €
<u>Résultat global d'investissement</u>	<u>-654 352,92 €</u>

BUDGET ANNEXE « TRANSPORT SKIBUS ESTIBUS »**✓ Fonctionnement**

Dépenses	219 042,59 €
Recettes	216 635,46 €
Résultat de l'exercice 2017	-2 407,13 €
Excédent 2016 reporté	11 682,68 €
<u>Résultat global de fonctionnement</u>	<u>9 275,55 €</u>

✓ Investissement

Dépenses	15 000,00 €
Recettes	15 000,00 €
Résultat de l'exercice 2017	0,00 €
Résultat 2016 reporté	0,00 €
Restes à réaliser dépenses	0,00 €
Restes à réaliser recettes	0,00 €
<u>Résultat global d'investissement</u>	<u>0,00 €</u>

Mme Annie BERTHET constate que le budget annexe « Transport Skibus Estibus » est excédentaire alors que certains élus ont fait une « jaunisse » sur ce sujet lors d'un précédent conseil parce que la SOGESTAR n'avait pas versé sa participation de 30 000 €.

M. le Président salue le travail des services de la CCSR. Il quitte la séance et le Conseil communautaire siège sous la présidence de Monsieur Marcel PROST, doyen d'âge, conformément à l'article L2121-14 du CGCT.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire **ADOpte** à l'unanimité le compte administratif de l'exercice 2017 – budget principal et budgets annexes.

Retour de M. le Président.

M. Marcel PROST espère que les prochains comptes administratifs seront votés dans des conditions de quorum plus normales.

Mme Delphine GALLOIS souhaite savoir si les élus absents ce soir au conseil étaient présents à la dernière séance du Bureau communautaire.

M. Bernard REGARD répond qu'ils n'étaient pas présents à la séance du Bureau mais que trois d'entre eux ont participé à la réunion de la commission « Fonctionnement de l'EMP » qui s'est déroulée le 14 mars dernier.

Mme Delphine GALLOIS demande pourquoi ces élus participent à une commission de travail et ne sont pas présents au conseil de communauté. Il faudrait qu'ils viennent s'expliquer.

M. Sébastien BENOIT-GUYOD souhaite qu'une réunion soit organisée avec la SOGESTAR dans la foulée de la saison hivernale qui s'achève afin d'envisager les améliorations à apporter à l'activité nordique et d'examiner les tarifs et les calendriers d'ouverture du domaine l'hiver prochain.

M. Jean-Sébastien LACROIX répond que le bilan de la saison hivernale est bien fait chaque année par la SOGESTAR.

M. Laurent RICHARD précise que l'analyse de la saison passée et les propositions sur la saison suivante sont des obligations contractuelles que la SOGESTAR doit respecter dans le cadre de la convention de régie intéressée.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président lève la séance à 18h55.

Fait aux Rousses, le 28 mars 2018

Le Président,



Bernard MAMET

La Secrétaire,

Sandrine GRENIER

